

Sommaire

Synthèse.....	3
Une approche ciblée par périmètre d'intervention et une approche exhaustive par maille géographique infra-communale.....	5
Partie 1 : État des lieux de la situation des quartiers prioritaires de la CODAH	6
Démographie	6
Revenus	8
Insertion professionnelle	12
Éducation	14
Les autres territoires à enjeu, hors zones prioritaires	16
Partie 2 : Approche par IRIS	19
Les 25 territoires les plus défavorisés	21
Les 25 territoires les plus favorisés	28
Les évolutions importantes sur l'ensemble de la CODAH	36
Annexes.....	37
Définitions	54
Sources	57
Pour en savoir plus	57

Une approche ciblée par périmètre d'intervention et une approche exhaustive par maille géographique infra-communale

Les quartiers prioritaires de la politique de la ville (abrégés par la suite « QPV ») ont été définis dans le cadre du décret n° 2014-1750 du 30 décembre 2014, entré en vigueur au 1^{er} janvier 2015. Ils ont été élaborés à partir d'un critère unique, le revenu par habitant, et forment le périmètre d'intervention de la nouvelle génération des contrats de ville qui s'étend sur la période 2015-2020. Ce périmètre ne correspond pas à celui des anciennes ZUS (Zones Urbaines Sensibles) et autres quartiers faisant partie des anciens CUCS (Contrats Urbains de Cohésion Sociale). Cependant, certains quartiers faisant partie de ces anciens CUCS ont été redéfinis en tant que « Territoires de Veille Active » (TVA) devant faire l'objet d'une attention particulière. Au total, 7 QPV et 11 TVA se trouvent sur le territoire de la CODAH (*illustration 1*).

L'objectif de cette étude est d'abord de présenter un état des lieux de la situation des QPV de la CODAH (*Partie 1*). Plusieurs champs thématiques ont ainsi été retenus :

- la démographie
- les revenus
- l'insertion professionnelle
- l'éducation

Pour chacune de ces thématiques, les indicateurs présentés pour les QPV sont comparés à l'ensemble de l'agglomération havraise, notamment afin de mesurer les écarts entre les quartiers prioritaires et le profil moyen de la CODAH.

Pour les TVA, une analyse cartographique spécifique (*encadré 1*) pallie, en partie, l'absence de statistiques sur ces territoires singuliers. Toutefois, aucune analyse en évolution ne peut être faite sur ces quartiers compte tenu de la faible antériorité de ce zonage.

Pour cette raison, une analyse plus exhaustive du territoire de la CODAH a été réalisée à l'échelle des IRIS (*définitions*). Elle permet d'apprécier l'évolution de la situation des territoires sur une maille géographique très fine (*partie 2*).

Les indicateurs mesurés couvrent trois champs thématiques :

- le premier regroupe sept indicateurs socio-démographiques
- le deuxième regroupe trois indicateurs traitant le niveau de vie des ménages

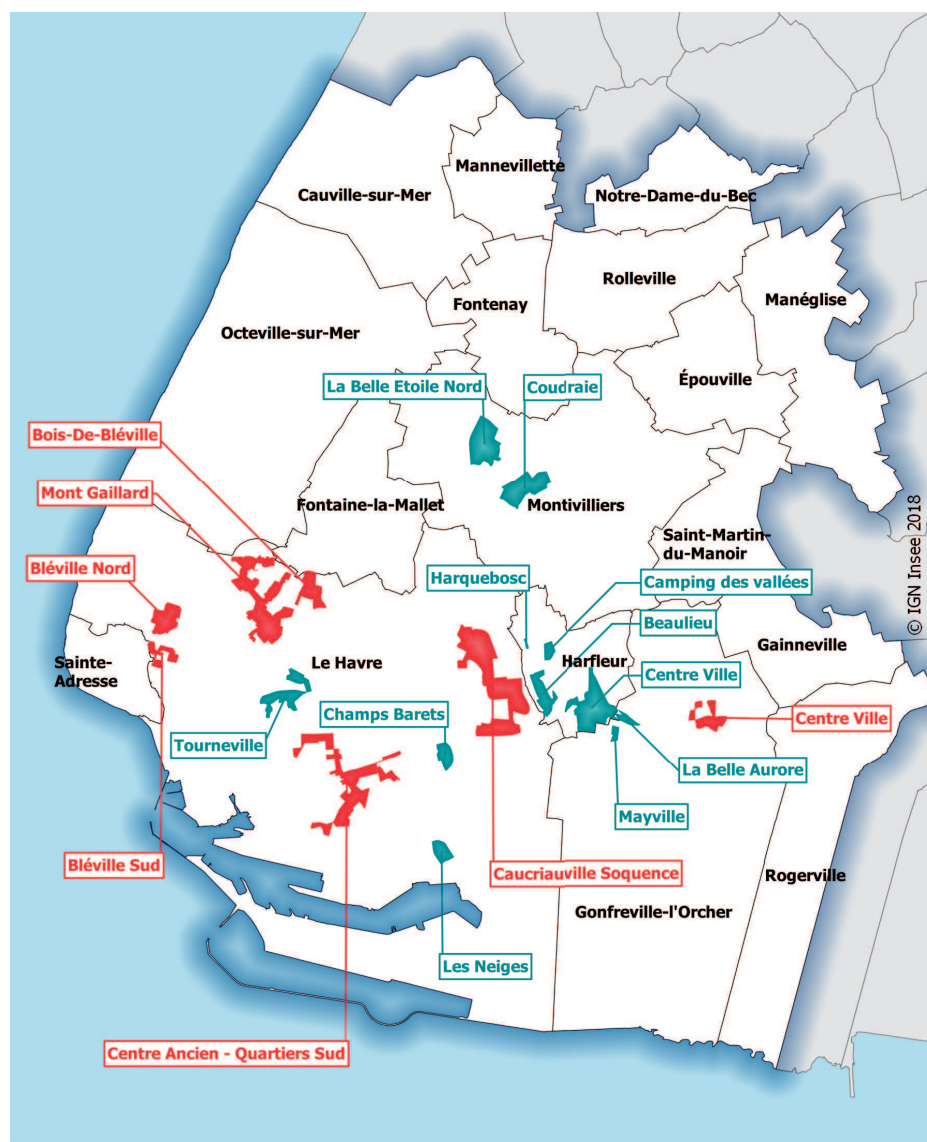
- le dernier regroupe trois indicateurs relatifs aux prestations sociales

L'analyse combinée de ces 13 indicateurs permet de repérer les évolutions notables des différents territoires, qu'il s'agisse d'une amélioration ou d'une détérioration de leur situation.

Néanmoins, il est important de préciser, d'une part, que la plupart des millésimes des sources utilisées sont antérieurs au nouveau contrat de ville de l'agglomération havraise, excluant ainsi toute mesure des effets de ce dernier, et d'autre part, que l'analyse en évolution faite sur les IRIS ne permet pas d'apprécier l'évolution des QPV. ■

1 Sept quartiers prioritaires et 11 territoires de veille active

Répartition des QPV et des TVA sur le territoire de la CODAH



Quartiers de la politique de la ville

- Quartiers prioritaires de la politique de la ville
- Territoires de veille active
- Communes de la CODAH

Démographie de la CODAH

18 % des habitants de la CODAH vivent dans les sept quartiers prioritaires

En 2013, 18 % des habitants de l'agglomération havraise vivaient dans l'un des sept quartiers prioritaires de la politique de la ville (QPV) du territoire, soit 43 100 habitants répartis sur deux communes : Le Havre et Gonfreville-l'Orcher (*illustrations 2 et 3*). Cette part, nettement plus élevée qu'au sein des agglomérations de Rouen et de Caen (les deux EPCI les plus peuplés de la Région) qui présentent des niveaux proches de 10 %, est également la plus importante des EPCI normands. Ce volume d'habitants en QPV reste cependant proche de celui des anciennes Zones Urbaines Sensibles (ZUS). En effet, 44 600 habitants vivaient dans les ZUS en 2006.

Ce contexte démographique global recouvre des volumes de population très différents selon les territoires, allant de 1 800 habitants pour Bléville Nord à 16 500 pour Caucriauville Socquence. Toutefois, les trois QPV les plus peuplés, à savoir Caucriauville Socquence (38 % de la population des QPV), Mont Gaillard (21 %) et Centre-Ancien Quartiers Sud (21 %), représentent quatre habitants sur cinq des quartiers prioritaires.

Une part de familles monoparentales plus élevée dans les QPV

Les habitants des quartiers prioritaires sont généralement plus jeunes que dans l'ensemble de la CODAH. La part d'habitants de moins de 25 ans dans la population varie de 39 % à 46 % alors qu'elle n'est que de 33 % dans l'ensemble de l'agglomération (*illustration 1*). La proportion d'habitants de 60 ans ou plus est, quant à elle, nettement moins élevée (de 14 % à 19 %, contre 22 % dans la CODAH). En revanche, il n'y a pas de différence marquée de la structure par âge entre les différents QPV. Toutefois, la part d'habitants de 60 ans ou plus se rapproche du niveau de la CODAH à Mont-Gaillard (19 %) et la part de jeunes est particulièrement élevée au Bois-de-Bléville (46 % de la population a moins de 25 ans).

Comme au sein de la CODAH, les femmes sont majoritaires dans les QPV. Les seules exceptions concernent Centre-Ancien et Bois-de-Bléville pour lesquels la parité est presque parfaite. En revanche, avec une part de 22 % contre 13 % pour l'ensemble de l'agglomération, la proportion de familles monoparentales est nettement plus importante dans les quartiers prioritaires. Dans le détail, cet écart va de + 6,5 points à + 15,5 points selon les différents

QPV, notamment à Bléville Nord où, avec 28 % des ménages concernés, ce phénomène est particulièrement marqué.

S'agissant de la part des ménages constitués d'une personne seule, le profil des QPV est comparable à celui de l'agglomération. C'est la part de familles nombreuses qui illustre le plus la singularité de ces quartiers. Elle y est ainsi près de deux fois plus élevée (12 % contre 7 %), et jusqu'à plus de trois fois au Bois-de-Bléville où près d'un quart des ménages rassemble cinq personnes ou plus. C'est également au sein de ce quartier que la présence de la population de nationalité étrangère est la plus élevée (19 % contre 4 % dans la CODAH). ■

2 Chiffres clés – Démographie

Libellé géographique de la commune englobante	Population 2013	Répartition de la population dans les QPV	Part des femmes dans la population	Part de la population de moins de 25 ans dans la population	Part de la population de 60 ans ou plus dans la population	Part des étrangers parmi la population	Part des familles monoparentales parmi les ménages	Part des ménages d'une personne seule	Part des ménages de 5 personnes et plus	
CA Havraise (CODAH)	235 953		52,5	32,6	22,5	3,9	12,6	36,1	6,9	
QPV de la CODAH	43 134	100,0	nd	nd	nd	nd	21,7	35,4	12,1	
Centre Ville	Gonfreville-l'Orcher	1 998	4,6	52,7	41,3	14,5	2,1	20,1	35,6	12,5
Mont Gaillard	Le Havre	9 038	21,0	54,3	40,2	19,3	9,0	20,9	30,2	14,0
Centre Ancien - Quartiers Sud	Le Havre	9 221	21,4	50,6	41,2	14,0	11,9	19,1	45,4	7,6
Bois-De-Bléville	Le Havre	1 915	4,4	49,3	46,3	13,3	19,1	s	23,4	
Bléville Nord	Le Havre	1 841	4,3	53,7	42,2	13,1	7,7	28,1	s	16,9
Bléville Sud	Le Havre	2 628	6,1	53,1	39,1	15,0	6,8	19,9	37,8	8,7
Caucriauville Socquence	Le Havre	16 493	38,2	53,5	42,3	16,8	8,6	22,2	33,7	12,7

s : secret statistique

nd : données non diffusables ou non disponibles

Source : Recensement de la population 2013, Insee-DGFIP-Cnaf-Cnav-CCMSA, Fichier localisé social et fiscal (FILOSoFI) 2014